



60% des troubles psychiques au travail concernent les femmes.

Et si on faisait passer le message ?

Pour améliorer la santé des femmes,
la CFTC s'engage pour faire reconnaître
les troubles psychiques (dépression, troubles
anxieux, syndrome post-traumatique, burnout...)
en maladie professionnelle

Flashez-moi
pour adhérer en ligne
sur CFTC-67.FR



Droits des femmes

Aujourd'hui on en parle,
toute l'année on s'engage !

